

TROUVER LE DON CONVENANT À VOTRE OBJECTIF: UN CHOIX TRÈS PERSONNEL

VOTRE OBJECTIF	VOTRE DON	COMMENT FAIRE CE DON	VOS AVANTAGES
Faire un don de temps	Offrir ses services, son expertise	Tenez compte de vos intérêts et prenez le temps de mesurer l'impact de votre contribution	Simplicité et commodité, vous permet de mieux connaître l'organisme
Faire un don rapide et facile	Don immédiat	Donnez à l'organisme de l'argent, des titres, ou des biens personnels	Crédit d'impôt
Faire un don différé	Legs	Nommez l'organisme dans votre testament	Crédit d'impôt pour la disposition réputée de biens au décès
Faire un grand don qui vous coûterait relativement peu	Don d'une assurance vie	Contractez une police d'assurance vie et nommez l'organisme titulaire et bénéficiaire	Crédit d'impôt pour les primes payées ou, au décès, de la prestation d'assurance vie
Réduire l'impôt sur votre régime de retraite	Don de REÉR ou de FERR	Laissez la valeur de votre REÉR ou de votre FERR à l'organisme dans votre testament	Crédit d'impôt pour neutraliser l'impôt à verser en raison du désenregistrement des régimes
Réduire l'impôt sur les gains en capital à la vente d'un bien immobilier	Don de biens immobiliers	Donnez la propriété à l'organisme	Crédit d'impôt immédiat et réduction de l'impôt sur tout gain en capital
Générer un revenu supplémentaire avec des paiements annuels fixes	Rente de bienfaisance	Concluez un contrat en vertu duquel l'organisme vous versera des paiements annuels fixes	Épargnes sur l'impôt actuelles et futures et paiements fixes à vie pouvant être exempts d'impôt ou imposés seulement en partie
Garantir un revenu à perpétuité pour les causes qui vous tiennent à cœur	Fonds de dotation	Investissez à long terme dans des fonds qui verseront annuellement des revenus aux causes de votre choix	Crédit d'impôt pour les sommes cotisées au fonds de dotation
Garantir un revenu fixe pour vous-même ou pour un être cher	Fiducie avec droit réversible à une œuvre de bienfaisance	Créez une fiducie caritative, financée par de l'argent, des titres ou autres biens qui vous paient, à vous ou à un bénéficiaire, un revenu annuel prédéterminé	Crédit d'impôt immédiat, revenu prédéterminé à vie

Nous recommandons une consultation juridique ou professionnelle appropriée selon le type de don envisagé.

Charles Martineau – Fondation Mathieu Froment-Savoie – Décembre 2020
philanthropie@mmfs.org – Cellulaire : 613-808-9772



Sources et autres renseignements disponibles sur demande